

<p>Date de convocation :</p> <p>27/06/2024</p>	<p>DEPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE</p> <p>COMMUNE DE DUNIERES</p> <p>DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL</p>
--	---

Le premier juillet deux mil vingt-quatre à vingt heures.

Le Conseil Municipal de la Commune de DUNIERES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Pierre DURIEUX, maire.

Présents : BEULAIGUE Nelly, BROUSSARD Cédric, CLOT Dimitri, DREVET Hélène, DURIEUX Pierre, GOUY Pascal, GRANGE Jean Paul, MANOHA Fabienne, MARCON Catherine, MARCON Pierrick, MERLE Pascale, MEYNET Isabelle, MORIN Colette, MOULIN Christophe, MOUNIER Emeline, PARRAT Éric, SOUCHON Patricia, VALLAT Robert (18).

Excusés : BEAL Corinne (pouvoir à Pierrick MARCON), CHAUDIER Florian (pouvoir à Dimitri CLOT), MOURIER Fanny (pouvoir à Isabelle MEYNET), OUDIN Marie Laure (pouvoir à Robert VALLAT), SABOT Thierry (pouvoir à Christophe MOULIN) (5).

Monsieur Cédric BROUSSARD a été désigné secrétaire de séance.

OBJET DE LA SEANCE : Convention de mise à disposition de locaux au Département de la Haute-Loire.

DCM 20240701-3

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal que dans le cadre du service de proximité rendu à la population, le Département de la Haute-Loire met en place des permanences d'accueil physique du public en dehors de ses Maisons des Solidarités Départementales.

A cette fin, le Département de la Haute-Loire a sollicité la Commune de DUNIERES pour la mise à disposition à titre payant d'un bureau au sein de la Maison France Services.

Une indemnité forfaitaire de 100 € par mois sera versée par le Département de la Haute-Loire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, des membres présents :

- Accepte la mise à disposition à titre payant d'un bureau au sein de la Maison France Services ;

AR Prefecture

043-214300873-20240701-DCM20240701_3-DE
Reçu le 08/07/2024

Approuve le projet de convention, tel que présenté par Monsieur Le Maire ;

- Autorise Monsieur Le Maire à signer cette convention.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme,



Le Maire,
Pierre DURIEUX

Le Secrétaire de séance,
Cédric BROUSSARD

AR Prefecture

043-214300873-20240701-DCM20240701_3-DE
Reçu le 08/07/2024